

## Chef de service de sécurité incendie (SSIAP 3) Recyclage



### PRE-REQUIS

- Être titulaire de l'attestation de formation :
  - de Sauveteur Secouriste du Travail
  - ou du PSE 1 en cours de validité
- Justifier de 1607 h d'emploi SSIAP 3 durant les 36 derniers mois

### OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

- Le maintien des connaissances est obligatoire
- Les personnels des services de sécurité incendie en exercice, conformément à l'arrêté du 02 mai 2005, doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions de l'arrêté (programme en annexe V). A l'issue du stage, une attestation, dont le contenu minimal est décrit en annexe XII, est délivrée par le centre de formation

### OBJECTIFS

- Conservation des compétences nécessaires à :
  - Manager le service de sécurité ;
  - Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie ;
  - Porter assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent.
  - Effectuer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service.)

### DURÉE DE LA FORMATION

21 heures

### PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de service en exercice détenteurs du SSIAP 3 depuis 3 ans ou ayant été recyclés depuis 3 ans

### ACCESSIBILITE PSH

Nous contacter au 0467994812

### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum : 5  
Maximum : 12

### LIEU

A définir

AF003-01-v01-2023-09

MAJ : 2023-11-27

## PROGRAMME

- Réglementation 7h00
  - Evolution des textes réglementaires
- Management de l'équipe 5h00
  - Gestion du personnel et des moyens du service
- Commissions de sécurité 4H00
  - Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.
- Etude de cas 5h00
  - Analyse d'un projet de construction

## METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique. SSI en fonction, vidéo projection, plans.

## METIERS VISES

Chef de service d'équipe incendie et assistance à personne.

## MODALITES D'EVALUATION

Dans le cas de défaillance notoire du stagiaire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques transmise à son employeur

## VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Délivrance d'une attestation de recyclage SSIAP 3 ou remise à niveau proposée

## SUITE DE PARCOURS

Permet de continuer à exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques et de se présenter à la formation AP2.

## FINANCEMENTS POSSIBLES



AF003-01-v01-2023-09

MAJ : 2023-11-27